



N° 51951-2021/1-ACTS/ DFI

Date du : 3 juin 2021

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET : projet de délibération portant décision modificative n° 2, budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2021

P.J. : un projet de délibération
un fascicule budgétaire
des annexes

PRESENTATION GENERALE	3
TITRE I – LA CLOTURE 2020.....	6
TITRE II – LES AJUSTEMENTS DE CREDITS.....	7
A. LES AJUSTEMENTS DE RECETTES.....	7
CHAPITRE 1 - LES ANNULATIONS.....	7
SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7
SECTION 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7
CHAPITRE 2 - LES MESURES NOUVELLES	8
SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8
SECTION 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8
B. LES AJUSTEMENTS DE DEPENSES.....	9
CHAPITRE 1 - LES ANNULATIONS.....	9
CHAPITRE 2 LES MESURES NOUVELLES.....	10
SECTION 1 - LES INVESTISSEMENTS DIRECTS	10
SECTION 2 - LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS	14
SECTION 3 - LES INTERVENTIONS ET SUBVENTIONS.....	15
SECTION 4 - LES MOUVEMENTS FINANCIERS	16
TITRE III – LES MOUVEMENTS D'ORDRE.....	17
CHAPITRE 1 - L'AUTOFINANCEMENT	17
TITRE IV – LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES.....	18
CHAPITRE 1 - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	18
CHAPITRE 2 - LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	19
TITRE V – LES PROPOSITIONS DE VOTE PAR CHAPITRE	21

Annexes au rapport	22
Annexe n° 01 – Les propositions par chapitre, nature, programme et opération	22
Annexe n° 02 – Les prévision de subventions de fonctionnement (<i>crédits de paiement ouverts au budget supplémentaire par l'assemblée de province Sud</i>)	22
Annexe n° 03 – Arrêté n° 412-202 portant approbation des restes à réaliser en dépenses d'investissement et de fonctionnement	22
Annexe n° 04 – Délibération portant affectation du résultat 2020	22
Annexe n° 05 – Plan pluriannuel d'investissement	22
Annexe n° 06 – Plan pluriannuel de fonctionnement	22
Annexe n° 07 – Situation des autorisations de programme	22
Annexe n° 08 – Situation des autorisations d'engagement	22

PRESENTATION GENERALE

Le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2021 a vocation à reprendre les résultats de la gestion 2020, confirmer les reports de crédits issus de cette gestion et enfin, proposer des ajustements de crédits permettant de poursuivre la mise en œuvre des priorités portées par l'exécutif.

Le compte administratif, approuvé récemment, a fait ressortir un résultat de clôture de 4,542 milliards XPF duquel il convient de retrancher 1,661 milliard XPF pour financer l'équilibre des reports de crédits. La collectivité dispose donc d'une enveloppe de fonds libres en net rebond de 2,9 milliards XPF pour ajuster son budget 2021.

Le projet de budget supplémentaire qui vous est proposé, présente, pour l'essentiel, des ajustements budgétaires nécessaires pour soutenir et poursuivre la relance de l'activité économique, pour adapter le rythme de nos actions à la bonne avancée des projets.

Pour rappel, le dernier confinement strict de la Nouvelle-Calédonie, qui est intervenu du 8 mars au 4 avril, a eu des impacts immédiats, sur le comportement des ménages et des entreprises, légèrement différents que celui vécu l'année précédente, du 24 mars au 20 avril 2020. En effet, les craintes d'un risque sanitaire, maintenant dans les esprits de la population, ne sont pas comparables à l'année dernière quand le virus était encore mal cerné et le territoire pris au dépourvu.

Si les deux confinements sont comparables en termes de durée (4 semaines) et de modalités (arrêt des activités non essentielles, vols suspendus, déplacements limités et contrôlés par une attestation de déplacement dérogatoire...), les mesures de soutiens économiques, sanitaires et sociales qui ont été mises en place par la province Sud depuis 2020, avec l'aide de l'Etat, ont permis de ne pas paralyser l'économie dans les mêmes proportions. Néanmoins, les effets sur le ralentissement de plusieurs chantiers sont comparables.

Par ailleurs, la mise en place, par la province Sud, de protocoles sanitaires précis, le développement et la simplification des démarches administratives en ligne pour les usagers ont permis une meilleure adaptation des usagers ainsi que des entreprises et travailleurs indépendants (télétravail, ventes à distance, mesures sanitaires...).

Ainsi, la sortie du confinement avec, notamment, la mise en place d'un confinement « adapté » du 28 mars au 4 avril, s'est traduite par une normalisation de l'activité économique encore plus rapide que l'année dernière qui a, ainsi, retrouvé quasi immédiatement le niveau tendanciel des derniers mois avant le confinement ce qui pourrait nous permettre d'envisager un impact limité sur les recettes fiscales.

Il est proposé de consacrer 57% des crédits de ce budget supplémentaire à la politique d'investissement pour porter l'enveloppe aux alentours de douze milliards XPF et ce, dans le souci affiché de rester le plus dynamique possible afin de soutenir le tissu économique.

Quant aux dépenses de fonctionnement, la province poursuit ses efforts de gestion en concentrant sa politique d'interventions et de subventions sur ses compétences premières. Pour mémoire, la décision modificative n° 1, votée en avril dernier, aura eu pour effet de prendre en compte les principaux ajustements sur cette section du budget concernant le financement de l'aide médicale et de l'enseignement privé.

En ressources, le projet de budget supplémentaire qui vous est présenté consacre une enveloppe de **1,629 milliard XPF** comprenant les propositions suivantes :

- **2,9 milliards XPF** de marge issue du compte administratif 2020
- **240 millions XPF** de dotations de l'Etat dont 236 millions XPF au titre des opérations contractualisées
- **228 millions XPF** au titre des dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie
- **225 millions XPF** au titre des dotations globales d'équipement en provenance de la Nouvelle-Calédonie dont 40,7 millions XPF d'ajustements définitifs 2020 et 184,6 millions XPF d'ajustements provisoires 2021 et ce, suite à l'arrêté n° 2021-239 du 11 mai 2021 portant règlement du budget primitif 2021 de la Nouvelle-Calédonie par l'Etat
- **145 millions XPF** de recettes de service au titre des produits de cessions

- **17 millions XPF** de recouvrements et participations diverses dont 14,5 millions XPF au titre des dotations spécifiques des communes
- **- 2,1 milliards XPF** d'ajustements de recettes sur les postes suivants :
 - 2 milliards XPF pour réévaluer l'enveloppe de l'emprunt de 4,6 milliards XPF à 2,6 milliards XPF, correspondant à la prévision de mobilisation sur l'exercice 2021
 - 76 millions XPF d'ajustement de dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie dont 52 millions XPF au titre des aides aux personnes âgées et 24,2 millions XPF au titre de la gestion des déchets
 - 25 millions XPF d'ajustement de participations de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) au titre de la convention-cadre pour la gestion des déchets
 - 7 millions XPF d'annulations de recettes sur opérations contractualisées avec l'Etat. Cet ajustement s'établit au regard de la quote-part de dépenses inscrites en 2021

En dépenses, l'enveloppe de **1,629 milliard XPF** sera employée pour revoir certaines inscriptions du budget primitif comme suit :

- **1,593 milliard XPF** pour ajuster le financement des investissements 2021 à hauteur de 12,1 milliards XPF. La collectivité entend ainsi, maintenir un haut niveau d'investissement, pour soutenir l'activité des entreprises calédoniennes et de leurs employés et ce, en développant les infrastructures provinciales notamment sur les secteurs du réseau routier, de l'habitat social mais aussi de l'enseignement afin permettre l'épanouissement et la réussite de notre jeunesse.
- **841 millions XPF** sont proposés en ajustement de dépenses de fonctionnement comme suit :
 - 505 millions XPF pour les interventions et subventions
 - 101 millions XPF de mouvements financiers
 - 235 millions XPF d'ajustement de crédits sur les rémunérations et charges dont 145 millions XPF de redéploiements de crédits de chapitre à chapitre, compte tenu du budget déjà consommé sur le premier semestre 2021, 25 millions XPF pour les crédits de remplacements et 5 millions XPF de complément de crédits pour les enseignants-locuteurs anglo-saxons des écoles bilingues
- **-805 millions XPF** d'annulations de crédits dont 660 millions XPF sur la section d'investissement et 145 millions XPF sur le fonctionnement.

Ce projet de budget supplémentaire portera à environ 53 milliards XPF les dépenses, hors emprunt, du budget pour l'exercice 2021. Les grands postes budgétaires en recettes et dépenses se présentent comme suit :

RECETTES	BP ajusté	Report	BS - Mes. nelles	BS	Budget 21	Pm, Budg. 2020
Dotations globales NC	29 088 916 142	0	225 308 964	225 308 964	29 314 225 106	30 508 789 624
Dotations ETAT	9 015 499 525	0	233 334 845	233 334 845	9 248 834 370	9 249 779 106
Fiscalité	6 530 000 000	0	0	0	6 530 000 000	7 414 000 000
Dotations spécifiques NC	2 277 400 000	0	151 719 100	151 719 100	2 429 119 100	2 312 285 627
Recettes des services	929 451 300	0	145 000 000	145 000 000	1 074 451 300	1 156 103 000
Autres recettes	981 247 500	0	-7 598 051	-7 598 051	973 649 449	1 226 289 273
Emprunts	4 600 000 000	0	-2 000 000 000	-2 000 000 000	2 600 000 000	4 500 000 000
TOTAL RECETTES	53 422 514 467	0	-1 252 235 142	-1 252 235 142	52 170 279 325	56 367 246 630
Résultat	0	0	0	4 542 709 620	4 542 709 620	2 303 294 400
Mouvements d'ordre	8 518 598 692	0	1 624 720 327	1 624 720 327	10 143 319 019	8 714 182 089
Total Général	61 941 113 159	0	372 485 185	4 915 194 805	66 856 307 964	67 384 723 119

DEPENSES	BP ajusté	Report	BS - Mes. nelles	BS	Budget 21	Pm, Budg. 2020
Investissement directs :	10 317 498 619	897 703 521	932 857 817	1 830 561 338	12 148 059 957	11 949 681 529
Fonctionnement :	40 029 915 848	763 893 448	696 019 692	1 459 913 140	41 489 828 988	42 972 760 319
Rémunérations & charges	20 966 020 000	18 750 919	90 000 000	108 750 919	21 074 770 919	20 794 759 432
fonctionnement des services	1 360 043 124	48 288 626	0	48 288 626	1 408 331 750	1 364 776 466
interventions	14 557 459 620	397 843 747	457 660 100	855 503 847	15 412 963 467	17 070 771 059
subventions	2 491 295 414	298 605 693	47 637 032	346 242 725	2 837 538 139	3 338 924 824
Mvts financiers	655 097 690	404 463	100 722 560	101 127 023	756 224 713	403 528 538
Dettes :	3 075 100 000	0	0	0	3 075 100 000	2 842 600 000
intérêts	525 100 000	0	0	0	525 100 000	563 100 000
capital	2 550 000 000	0	0	0	2 550 000 000	2 279 500 000
TOTAL DEPENSES	53 422 514 467	1 661 596 969	1 628 877 509	3 290 474 478	56 712 988 945	57 765 041 848
Résultat	0	0	0	0	0	905 499 182
Mouvements d'ordre	8 518 598 692	0	1 624 720 327	1 624 720 327	10 143 319 019	8 714 182 089
Total Général	61 941 113 159	1 661 596 969	3 253 597 836	4 915 194 805	66 856 307 964	67 384 723 119

Au titre de ses programmes d'investissement et de fonctionnement, les mesures nouvelles nettes s'établissent à **1,629 milliards XPF** répartis sur les secteurs suivants :

F Prog	Prog - Libellé long	Section		Données			Total Mes. nette	
		Annul.	INV.	FONC.	Annul.	Mes. Nelles		Mes. nette
01	ADMINISTRATION	0	180 000 000	180 000 000	-40 000 000	125 722 560	85 722 560	265 722 560
. 0-ADMINISTRATION GENERALE		0	180 000 000	180 000 000	-40 000 000	125 722 560	85 722 560	265 722 560
01	ADMINISTRATION	0	0	0	0	186 000 000	186 000 000	186 000 000
09	ENSEIGNEMENT PRIVE	0	75 757 817	75 757 817	0	272 160 100	272 160 100	347 917 917
12	VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	0	34 000 000	34 000 000	0	102 000 000	102 000 000	136 000 000
. 2-ENSEIGNEMENT		0	109 757 817	109 757 817	0	560 160 100	560 160 100	669 917 917
01	ADMINISTRATION	0	0	0	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000
15	SPORTS	0	25 000 000	25 000 000	0	4 000 000	4 000 000	29 000 000
. 3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		0	25 000 000	25 000 000	0	8 000 000	8 000 000	33 000 000
01	ADMINISTRATION	0	1 500 000	1 500 000	-105 000 000	20 000 000	-85 000 000	-83 500 000
19	MEDICO-SOCIAL	0	0	0	0	19 820 120	19 820 120	19 820 120
20	SANTE PUBLIQUE	0	0	0	0	21 816 912	21 816 912	21 816 912
18	HABITAT SOCIAL	-660 000 000	875 000 000	215 000 000	0	0	0	215 000 000
. 4-SANTE SOCIAL		-660 000 000	876 500 000	216 500 000	-105 000 000	61 637 032	-43 362 968	173 137 032
33	INSERTION	0	0	0	0	45 000 000	45 000 000	45 000 000
38	TOURISME	0	9 000 000	9 000 000	0	0	0	9 000 000
34	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	0	75 000 000	75 000 000	0	0	0	75 000 000
36	FORMATION	0	0	0	0	38 000 000	38 000 000	38 000 000
. 6-ECONOMIE EMPLOI FORMATION		0	84 000 000	84 000 000	0	83 000 000	83 000 000	167 000 000
25	ENVIRONNEMENT	0	9 600 000	9 600 000	0	0	0	9 600 000
. 7-AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT		0	9 600 000	9 600 000	0	0	0	9 600 000
21	RESEAU ROUTIER	0	308 000 000	308 000 000	0	0	0	308 000 000
30	TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	0	0	0	0	2 500 000	2 500 000	2 500 000
. 8-TRANSPORTS & COMMUNICATIONS		0	308 000 000	308 000 000	0	2 500 000	2 500 000	310 500 000
Total général		-660 000 000	1 592 857 817	932 857 817	-145 000 000	841 019 692	696 019 692	1 628 877 509

Complété des mouvements d'ordre, le projet de budget supplémentaire, décision modificative n°2, s'élève donc à **4,9 milliards XPF** portant ainsi le budget pour l'exercice 2021 à **66,8 milliards XPF**.

Afin de faciliter la compréhension de ces inscriptions budgétaires, une présentation des propositions classées par nature et section vous est détaillée ci-après. En outre, conformément à la nomenclature M52 en vigueur, les propositions sont récapitulées par chapitre à partir de la page 24.

TITRE I – LA CLOTURE 2020

La section d'investissement, complétée des restes à réaliser, présente un excédent de financement de 708,4 millions XPF.

La section d'investissement étant excédentaire, l'affectation du résultat de fonctionnement en excédent capitalisé est à zéro, conformément à la délibération n°21-2021/APS du 12 mai 2021.

Ainsi, la totalité du résultat de fonctionnement, complétée des restes à réaliser, soit 2,173 milliards XPF, est maintenue sur la section.

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES

RESULTAT DE GESTION

Investissement - 001 Solde d'exécution reporté	1 606 113 802			
Investissement - 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0			
Fonctionnement - 002 Excédent de fonctionnement reporté			2 936 595 818	

RESTES A REALISER :	0	897 703 521		763 893 448
----------------------------	---	-------------	--	-------------

TOTAL GENERAL :	1 606 113 802	897 703 521	2 936 595 818	763 893 448
------------------------	---------------	-------------	---------------	-------------

MARGE DE MANŒUVRE DU BS 2021 :	708 410 281		2 172 702 370	
---------------------------------------	-------------	--	---------------	--

Au budget supplémentaire, la province dispose donc de 2,881 milliards XPF de marge de manœuvre.

TITRE II – LES AJUSTEMENTS DE CREDITS

A. LES AJUSTEMENTS DE RECETTES

Les recettes du budget 2021 sont ajustées à hauteur de - **1 252 235 142 XPF** comprenant :

- - 2 milliards XPF d'ajustements sur les souscriptions d'emprunts 2021
- - 22,1 millions XPF d'ajustement sur les recouvrements et participations diverses
- + 4,3 millions XPF d'ajustements sur les dotations spécifiques de l'Etat
- + 14,5 millions XPF d'ajustements sur les dotations spécifiques des communes
- + 145 millions XPF d'ajustements sur les recettes des services
- + 151,7 millions XPF d'ajustement sur les dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie
- + 225,3 millions XPF d'ajustements des dotations légales en provenance de la Nouvelle-Calédonie
- + 228,9 millions XPF d'ajustements sur les dotations sur opérations contractualisées

RUBRIQUES	Annulations	Mesures Nvelles	TOTAL
EMPRUNTS	-2 000 000 000	0	-2 000 000 000
RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	-25 000 000	2 911 949	-22 088 051
DOTATIONS ETAT	0	4 343 675	4 343 675
DOTATIONS COMMUNES	0	14 490 000	14 490 000
RECETTES DES SCES	0	145 000 000	145 000 000
DOTATIONS NC	-76 280 900	228 000 000	151 719 100
DOTATIONS LEGALES NC	0	225 308 964	225 308 964
DOTATIONS - OPC	-6 593 400	235 584 570	228 991 170
TOTAL	-2 107 874 300	855 639 158	-1 252 235 142

CHAPITRE 1 - LES ANNULATIONS

2,108 milliards XPF d'annulations répartis comme suit par section :

SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

2,025 milliards XPF d'annulations sur les postes suivants :

- -2 milliards XPF liés à l'ajustement de l'enveloppe d'emprunt à 2,6 milliards XPF pour 2021 contre une inscription au budget primitif de 4,6 milliards XPF
- -25 millions XPF d'ajustement des participations de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) au titre de la convention-cadre, dont :
 - -20 millions XPF au titre du programme de résorption des dépôts sauvages
 - -5 millions XPF au titre de la réalisation du quai d'apport volontaire sur la ZAC PANDA

SECTION 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

82,9 millions XPF d'annulations sur les postes suivants :

- - 76,3 millions XPF d'ajustement de participations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie dont :
 - -52,0 millions XPF au titre du dispositif de minimum vieillesse pour les personnes âgées, ramenant la participation 2021 à 845 millions XPF
 - -24,3 millions XPF au titre de la Taxe de soutien aux actions de lutte contre les pollutions (TAP) pour la gestion des navires hors d'usage
- -6,6 millions XPF au titre de l'accompagnement à la scolarité sur contrat de développement 2017-2021, en lien avec les prévisions de dépenses

CHAPITRE 2 - LES MESURES NOUVELLES

Hors résultat, les ressources nouvelles proposées s'élèvent à **855,6 millions XPF** répartis comme suit par provenance :

RUBRIQUES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DOTATIONS - OPC	235 584 570	0	235 584 570
DOTATIONS NC	0	228 000 000	228 000 000
DOTATIONS LEGALES NC	225 308 964	0	225 308 964
RECETTES DES SCES	145 000 000	0	145 000 000
DOTATIONS COMMUNES	14 490 000	0	14 490 000
DOTATIONS ETAT	4 343 675	0	4 343 675
RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	0	2 911 949	2 911 949
TOTAL	624 727 209	230 911 949	855 639 158

SECTION 1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

624,7 millions XPF de mesures nouvelles sur les postes suivants :

- 235,6 millions XPF de participations de l'Etat sur contrats de développement 2017-2021 comprenant notamment :
 - 130,4 millions XPF pour la mise aux normes et la rénovation des bâtiments de l'enseignement privé
 - 105,2 millions XPF pour les aides à l'habitat individuel
- 225,3 millions XPF au titre de la dotation globale d'équipement de la Nouvelle-Calédonie comprenant :
 - 184,6 millions XPF au titre de l'ajustement provisoire 2021, portant la dotation à 1,674 milliard XPF
 - 40,6 millions XPF au titre de l'ajustement définitif 2020 portant la dotation à 1,765 milliard XPF
- 145 millions XPF de recettes des services au titre du produit de la cession des locaux situés au 5^{ème} étage de l'immeuble Gallieni
- 14,5 millions XPF de participation du Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) à l'aménagement de la rue de Béchade
- 4,3 millions XPF de participation de l'Agence Nationale du Sport (ANS) à la réfection de la piste d'athlétisme du stade PLGC

SECTION 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

230,9 millions XPF de mesures nouvelles sur les postes suivants :

- 228 millions XPF de participations de l'Agence Sanitaire de Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) comprenant :
 - 150 millions XPF pour la santé scolaire
 - 53 millions XPF pour le programme de dépistage anonyme et gratuit du VIH effectué dans les espaces de prévention, d'accompagnement et de soins du centre médical polyvalent (ESPAS CMP)
 - 25 millions XPF pour l'organisation de l'action sociale et médico-sociale au titre de la délégation de la petite enfance.
Ces recettes font suite aux démarches engagées pour obtenir une compensation meilleure de ces compétences exercées par délégation.
- 2,9 millions XPF de participations de la société Le Nickel (SLN) à la réalisation de chantiers de jeunes

B. LES AJUSTEMENTS DE DEPENSES

Les ajustements de dépenses portent sur une enveloppe de **1,629 milliards XPF** comprenant :

- -805 000 000 XPF d'annulations de crédits
- 2 433 877 509 XPF de mesures nouvelles

RUBRIQUES	Annulations	Mesures nouvelles	TOTAL
Investissements directs	-660 000 000	1 592 857 817	932 857 817
Fonctionnement comprenant :			
<i>Dépenses de personnel et élus :</i>	-145 000 000	235 000 000	90 000 000
<i>Interventions :</i>	0	457 660 100	457 660 100
<i>Subventions :</i>	0	47 637 032	47 637 032
<i>Mouvements financiers :</i>	0	100 722 560	100 722 560
TOTAL	-805 000 000	2 433 877 509	1 628 877 509

CHAPITRE 1 - LES ANNULATIONS

805 millions XPF d'annulations de dépenses répartis comme suit par section, programme et rubrique :

PROGRAMME	INV. DIRECTS	PERSO. ET ELUS	TOTAL
18-HABITAT SOCIAL	-660 000 000	0	-660 000 000
INVESTISSEMENT	-660 000 000	0	-660 000 000
01-ADMINISTRATION	0	-145 000 000	-145 000 000
FONCTIONNEMENT	0	-145 000 000	-145 000 000
TOTAL	-660 000 000	-145 000 000	-805 000 000

En investissement, les 660 millions XPF d'annulations sont décomposées comme suit :

- 385 millions XPF d'opérations d'habitats groupés soit suspendues ou soit présentant des retards dans la livraison des travaux ce qui implique un décalage des paiements sur l'exercice 2022.
Sur ces 385 millions XPF d'ajustements, 295 millions XPF soit 77%, sont proposés en mesures nouvelles au titre de redéploiement de crédits pour permettre le financement de nouvelles opérations d'habitat groupé.
- 275 millions XPF au titre de la participation provinciale à la destruction des trois tours de Saint Quentin.
En effet, la Nouvelle-Calédonie et la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) n'étant pas en capacité de financer leur quote-part, l'opération de déconstruction des tours est suspendue. Ces tours sont actuellement entièrement vides et sécurisées

En fonctionnement, les 145 millions XPF d'annulations sont liés à des redéploiements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la masse salariale. Ces crédits sont donc réinscrits en mesures nouvelles (*cf page 14*).

CHAPITRE 2 LES MESURES NOUVELLES

Les mesures nouvelles de dépenses s'élèvent à **2,434 milliards XPF** présentés comme suit par grand poste :

→ investissements directs	1,593 milliard XPF
→ interventions et subventions	505 millions XPF
→ personnel et élus	235 millions XPF
→ mouvements financiers	101 millions XPF

SECTION 1 - LES INVESTISSEMENTS DIRECTS

Les investissements directs proposés au présent budget supplémentaire s'élèvent à **1,593 milliard XPF** répartis comme suit par programme :

Référence du programme	HCD	CD	TOTAL
SEM DE L'AGGLOMERATION	400 000 000	0	400 000 000
AIDE A L'HABITAT GROUPE	295 000 000	0	295 000 000
AIDES A L'HABITAT INDIVIDUEL	0	180 000 000	180 000 000
EQUIPEMENTS GLOBALISES - ADMINISTRATION	1 500 000	0	1 500 000
4-SANTE SOCIAL	696 500 000	180 000 000	876 500 000
RENFORCEMENT RP RESEAU SUD	280 000 000	0	280 000 000
DOUBLEMENT DES VOIES ET SECURISATION ECHANGEUR PAITA NORD	28 000 000	0	28 000 000
8-TRANSPORTS & COMMUNICATIONS	308 000 000	0	308 000 000
TERRAINS PROVINCIAUX	180 000 000	0	180 000 000
0-ADMINISTRATION GENERALE	180 000 000	0	180 000 000
MISE AUX NORMES & RENOVATION BATIMENTS	0	75 757 817	75 757 817
EQUIPEMENT NUMERIQUE DES ECOLES	34 000 000	0	34 000 000
2-ENSEIGNEMENT	34 000 000	75 757 817	109 757 817
COVID 19 - PLAN DE SOUTIEN N°3	55 000 000	0	55 000 000
FONDS CAPITAL RISQUE	20 000 000	0	20 000 000
SPL TOURISME	9 000 000	0	9 000 000
6-ECONOMIE EMPLOI FORMATION	84 000 000	0	84 000 000
CENTRE DES ACTIVITES NAUTIQUES	25 000 000	0	25 000 000
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS	25 000 000	0	25 000 000
CONSERVATION & GESTION BIODIVERSITE	4 000 000	0	4 000 000
SUBV EQUIP-ENVIRONNEMENT	3 600 000	0	3 600 000
AIRES PROTEGEES AMENAGEES	2 000 000	0	2 000 000
7-AMENAGEMENT & ENVIRONNEMENT	9 600 000	0	9 600 000
TOTAL	1 337 100 000	255 757 817	1 592 857 817

HCD : opérations hors contrat

CD : opérations sous Contrat de Développement

A. FONCTION 4 – LA SANTE, LA PROTECTION ET L'ACTION SOCIALE

Les dépenses s'établissent à **876,5 millions XPF** répartis comme suite par programmes et opérations :

Programme 18 – Habitat social

Au BS, il est proposé une inscription de crédits à hauteur de **875 millions XPF**.

→ La SEM de l'Agglo

400 millions XPF de crédits au titre d'un premier versement pour la recapitalisation de la SEM de l'Agglo.

L'étude qui a été menée par la province Sud en 2020 a confirmé que les opérations de logements locatifs sociaux des organismes de logement social ont été financées, jusqu'à présent, sur un modèle structurellement déséquilibré, notamment parce que ce modèle n'incluait pas de provisions pour les gros entretiens et les gros travaux.

Les bailleurs doivent donc mobiliser des fonds propres importants pour entretenir et rénover leur patrimoine, fonds propres dont ils ne disposent pas.

En tant qu'actionnaire majoritaire de la SEM Agglo, la province Sud a proposé, en étroite concertation avec la Banque des Territoires (BT), de doter la SEM Agglo de fonds propres suffisants pour :

- entretenir correctement son parc immobilier actuel,
- financer les opérations actuellement à l'étude ou dont les marchés de travaux ont déjà été attribués, afin de maintenir un volume de production de logements locatifs sociaux conforme aux besoins.

Les besoins de recapitalisation sont estimés à environ 1 milliard XPF sur le fondement d'une étude sur les projections financières de la SEM Agglo à 10 ans.

La participation de la province Sud en tant qu'actionnaire s'élève à 500 millions XPF dont 400 millions XPF à verser sur l'exercice 2021.

→ **L'aide à l'habitat groupé**

295 millions XPF pour le financement des opérations suivantes :

- 200 millions XPF pour le rachat à la SEM Agglo du terrain dit « La Flotille ».
En novembre 2017, la province Sud a cédé le terrain dit « La Flotille » et ses deux immeubles d'habitations (16 logements de type T3) à la SEM Agglo, au prix de 100 millions XPF pour la réalisation d'une opération de logements locatifs sociaux. Pour réaliser cette opération, la SEM Agglo a également fait l'acquisition du lot voisin et de ses deux immeubles d'habitation auprès de la Nouvelle-Calédonie pour un montant de 80 millions XPF.
L'opération de démolition des immeubles anciens existants et de reconstruction de logements neufs ayant été annulée, la province Sud souhaite récupérer l'assiette complète de ces terrains, pour un montant total estimé à 200 millions XPF comprenant les coûts d'acquisition et les frais divers engagés par la SEM Agglo.
- 60 millions XPF de premier crédit pour la résidentialisation des bâtiments les plus problématiques de Dumbéa-sur-mer et notamment sur le site de « Takutéa ». Une enveloppe de 200 millions XPF est prévue, dont 30% sur 2021 pour le lancement des opérations.
- 35 millions XPF pour la réhabilitation des bâtiments de Tuband.
Il s'agit d'engager une opération de rénovation et de sécurisation des immeubles de Tuband, afin d'enrayer au plus vite la perte d'attractivité et les problèmes d'insécurité que rencontre ce quartier depuis peu.
Les travaux sont estimés à, environ, 700 millions XPF et seront réalisés par tranche. Une subvention de 100 millions XPF est prévue pour la première tranche de travaux dont 35 millions XPF sur l'année 2021

→ **L'aide à l'habitat individuel**

180 millions XPF de complément de crédits pour les aides à l'accession et à l'amélioration de l'habitat, financés sur CD 2017-2022.

Ainsi, l'enveloppe 2021 du programme habitat social s'élève à **1,513 milliard XPF** répartis comme suit par opération :

- **819 millions XPF pour l'aide à l'habitat groupé** destiné à financer les opérations de logements locatifs aidés (LLA) et locatifs de transition (LLT) dont principalement :
 - 403 millions XPF pour la construction de 564 logements locatifs neufs.
 - 295 millions XPF inscrits au BS pour le financement des mesures déjà énoncées ci-dessus.
 - 110 millions XPF pour la résidentialisation de 846 logements aux tours de Magenta. L'insécurité grandissante dans certains quartiers amène les bailleurs sociaux, la province Sud et l'Etat à développer des opérations dites de « résidentialisation » permettant de sécuriser les halls d'immeuble et de privatiser les pieds de bâtiments. Des opérations de résidentialisation ont déjà engagées en 2019 sur le site de Tindu et Pierre Lenquette, puis en 2020 sur les tours de Magenta et vont s'accélérer.
 - 2,4 millions XPF de travaux de réhabilitation de 29 logements locatifs.
- **400 millions XPF pour une recapitalisation de la SEM de l'Agglo** destiné à permettre des travaux sur le parc immobilier actuel et le maintien d'un volume de production de logements locatifs sociaux conforme aux besoins de la population et permettant de soutenir le secteur du BTP.

- **265,6 millions XPF pour l'aide à l'habitat individuel** ventilés sur les opérations suivantes :
 - 180 millions XPF pour couvrir les besoins liés aux demandes et attributions en matières d'aides individuelles notamment suite à la simplification du code des aides.
 - 85,6 millions XPF pour le suivi administratif et technique des aides par la SEM de l'Agglo. En effet, avec la modification, en 2019, du code des aides à l'habitat, les attributions des aides à l'accession ont augmenté en 2020 (123 contre 33 en 2019) avec une tendance qui se poursuit en 2021.
- **28,9 millions XPF pour des études et travaux d'habitat social** comprenant :
 - 15,8 millions XPF de crédits d'études sur le besoin en logement et en hébergement en province Sud (« Plan Provincial de l'Habitat » - PPH) et sur le financement du logement locatif ainsi qu'un référentiel de l'habitat adapté aux personnes en situation de handicap, le suivi de la vacance des logements dans le parc social et la maîtrise du coût de revient des opérations de construction des logements aidés.
 - 10,1 millions XPF de crédits pour des travaux sur le squat Kawati comprenant le déplacement et la remise en état de blocs sanitaires suite au départ des familles et la remise en état des réseaux d'assainissement.
 - 3 millions XPF pour l'équipements d'appartements relais pour les victimes de violences intrafamiliales. Les premiers appartements ayant ouvert en mars 2021 après un passage au comité d'organisation sanitaire et sociale (COSS) de novembre 2019. Ces crédits permettent l'équipement de cinq logements en mobilier et vaisselle notamment. La location et la maintenance des logements sont pris en charge par la Direction de l'Aménagement et des Moyens (DAEM).

Programme 01 – Administration

1,5 million XPF de crédits pour l'acquisition de matériels et mobilier pour la Direction de l'Emploi et du Logement (DEL) suite à sa réorganisation avec l'intégration d'une partie du personnel de l'ex-Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ).

B. FONCTION 8 – LES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Les dépenses s'établissent à **308 millions XPF** au titre du programme 21 – Réseau routier destinés à financer les travaux suivants :

- 280 millions XPF pour le renforcement et l'aménagement du réseau provincial sud
- 28 millions XPF pour les études et les travaux à venir de doublement de la voie express 1 (VE1) et de sécurisation au niveau de l'échangeur de Païta Nord

C. FONCTION 0 - L'EQUIPEMENT DE LA COLLECTIVITE

Les dépenses s'établissent à **180 millions XPF** sur le programme 01 – Administration générale pour l'acquisition de foncier à l'entrée Nord de la Ville de Nouméa.

D. FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT

Les dépenses s'établissent à **109,7 millions XPF** répartis comme suite par programmes et opérations :

Programme 09 – Enseignement privé

75,7 millions XPF pour la participation aux travaux de mise aux normes et de rénovation des établissements de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) et de l'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE), financée sur le CD 2017-2022.

Programme 12 – Vie scolaire et éducative

34 millions XPF de crédits pour l'acquisition d'équipements numériques en faveur des écoles primaires dans le cadre du nouveau modèle de l'opération ODI.

E. FONCTION 6 - L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les dépenses s'établissent à **84 millions XPF** répartis comme suite par programmes et opérations :

Programme 34 – Soutien à l'investissement

75 millions XPF de crédits comprenant :

- 55 millions XPF pour abonder les aides du plan d'urgence de soutien aux entreprises affectées économiquement par les effets de la lutte contre la propagation du COVID-19
- 20 millions XPF pour la création d'un fonds de capital-risque destiné à l'accompagnement des start-up innovantes par le biais de la SAEM Promosud suite à l'adoption de la stratégie de développement économique lors de l'APS du 1^{er} avril 2021.

Programme 38 – Tourisme

9 millions XPF pour la prise de participation au capital de la société publique locale (SPL) « Sud Tourisme » pour la mise en place d'une agence d'attractivité destinée à la promotion touristique.

F. FONCTION 3 – LA CULTURE, JEUNESSE ET LES SPORTS

Les dépenses s'établissent à **25 millions XPF** sur le programme 15 – Sports pour le centre des activités nautiques (CAN) dans le cadre d'une sécurisation des activités nautiques et de prévention des risques requins, comprenant :

- 13 millions XPF pour l'acquisition de deux bateaux
- 12 millions XPF pour l'acquisition et l'équipement des embarcations du centre de dispositifs à impulsions électriques destinés à éloigner les requins (« ailes de raies »)

Le tout afin de garantir des conditions optimales de sécurité au jeune public accueilli.

G. FONCTION 7 - L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

Les dépenses s'établissent à **9,6 millions XPF** sur le programme 25 – Environnement comprenant :

- 4 millions XPF pour l'acquisition de matériels permettant d'alerter, en temps réel, de l'entrée de requins marqués dans les zones de baignade
- 3,6 millions XPF pour un complément de subvention au Centre de Sécurité Requin de La Réunion pour le financement d'une étude et d'une mission sur les requins. Ces deux actions figurent dans le plan d'action requins initié notamment par la province Sud.
- 2 millions XPF pour une étude sur la biodiversité du parc de Dumbéa, conformément au plan de gestion

SECTION 2 - LES DEPENSES DES SERVICES COMMUNS

Les dépenses des services communs s'élèvent à **235 millions XPF** dont 145 millions XPF de redéploiements de crédits au titre des frais de personnel.

1. La rémunération des agents et les dépenses annexes

235 millions XPF de crédits concernant notamment :

- les rémunérations et les charges sociales des agents titulaires et non titulaires 205 millions XPF

Sur les 205 millions XPF, 145 millions XPF sont issus de redéploiements à partir des chapitres 930-Administration générale et 934-Santé.

Ces redéploiements visent principalement à un ajustement entre les lignes de crédits compte tenu du budget déjà consommé sur le premier semestre 2021 (*les annulations de crédits correspondantes ont été évoquées en page 9*).

La mesure nette s'élève donc à 60 millions XPF.

- les remplacements divers 25,0 millions XPF
notamment pour tenir compte des besoins liés à la vaccination à laquelle participe activement la province Sud
- les remplacements d'enseignants du 1^{er} degré 5,0 millions XPF

Sur 2021, la répartition de ces crédits par opération et chapitre se présente comme suit en mesures nettes :

OPERATION	Chapitres	BP	Report	Annul	Mes. Nelles	BUDGET 2021
MASSE SALARIALE	930	3 470 600 000	0	-40 000 000	0	3 430 600 000
	932	10 330 000 000	0	0	181 000 000	10 511 000 000
	933	502 400 000	0	0	4 000 000	506 400 000
	934	2 814 000 000	0	-105 000 000	0	2 709 000 000
	935	244 000 000	0	0	20 000 000	264 000 000
	937	836 000 000	0	0	0	836 000 000
	939	1 410 000 000	0	0	0	1 410 000 000
total masse salariale		19 607 000 000	0	-145 000 000	205 000 000	19 667 000 000
REPLACEMENTS ENSEIGNANTS	932	355 000 000	0	0	5 000 000	360 000 000
REPLACEMENTS DIVERS	930	305 000 000	0	0	25 000 000	330 000 000
FORMATION DU PERSONNEL PROVINCIAL	930	173 600 000	3 730 236	0	0	177 330 236
PERSONNEL PERMANENT - FRAIS COMMUNS	930	80 800 000	14 935 691	0	0	95 735 691
AIDES AUX AGENTS PROVINCIAUX HANDICAPES	930	250 000	0	0	0	250 000
TOTAL GENERAL		20 521 650 000	18 665 927	-145 000 000	235 000 000	20 630 315 927

SECTION 3 - LES INTERVENTIONS ET SUBVENTIONS

Les crédits sur ce poste s'élèvent à **505,3 millions XPF** répartis comme suit par fonction, programme et type de financement :

Fonction	Référence du programme	HCD	CD	TOTAL
	09-ENSEIGNEMENT PRIVE	272 160 100	0	272 160 100
	12-VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE	102 000 000	0	102 000 000
2-ENSEIGNEMENT		374 160 100	0	374 160 100
	33-INSERTION	0	45 000 000	45 000 000
	36-FORMATION	38 000 000	0	38 000 000
4-SANTE SOCIAL		38 000 000	45 000 000	83 000 000
	19-MEDICO-SOCIAL	19 820 120	0	19 820 120
	20-SANTE PUBLIQUE	21 816 912	0	21 816 912
3-CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS, LOISIRS		41 637 032	0	41 637 032
	15-SPORTS	4 000 000	0	4 000 000
8-TRANSPORTS & COMMUNICATIONS		4 000 000	0	4 000 000
	30-TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE	2 500 000	0	2 500 000
Total général		2 500 000	0	2 500 000
TOTAL		460 297 132	45 000 000	505 297 132

A. FONCTION 2 - L'ENSEIGNEMENT

Les dépenses s'établissent à **374,2 millions XPF** répartis comme suit par programme et opérations :

Programme 09 – Enseignement privé

272,1 millions XPF pour la participation au fonctionnement des structures de l'enseignement privé au titre du 3^{ème} trimestre 2021 et ce en raison de l'absence d'avancée des travaux inter-collectivités sur la répartition des compétences et des financements de l'enseignement privé.

Programme 12 – Vie scolaire et éducative

102 millions XPF de crédits pour la location et la maintenance du matériel informatique dans les écoles primaires dans le cadre de l'opération « Développement de l'Internet » (ODI), la nouvelle phase devant être décalée en raison de perturbations d'approvisionnement liée à la pandémie mondiale.

B. FONCTION 6 - L'ECONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les dépenses s'établissent à **83 millions XPF** répartis comme suit par programme et opérations :

Programme 33 – Insertion

45 millions XPF de crédits supplémentaires au titre de la réalisation de plus de chantiers de jeunes financés sur contrat de développement 2017-2021.

Programme 36 – Formation

38 millions XPF de crédits comprenant :

- 20 millions XPF pour un appel à projet sur l'ouverture d'une unité d'évaluation de l'illettrisme afin d'offrir un programme de remise à niveau, voire un parcours pour les plus démunis.
En effet, l'illettrisme est en constante progression en Nouvelle-Calédonie et il devient urgent de proposer des mesures pour permettre, à une catégorie de la population, de renouer avec la société.
A ce titre, il est proposé la réalisation de ce projet sur trois ans avec l'ouverture d'une nouvelle autorisation d'engagement d'un montant de 45 millions XPF (AE 36-2021-1).
- 18 millions XPF de crédits de subventions.
Le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

C. FONCTION 4 - LA SANTE PUBLIQUE, PROTECTION & ACTION SOCIALE

Les dépenses s'établissent à **41,6 millions XPF** répartis comme suit par programme et opérations :

Programme 20 – Santé publique

21,8 millions XPF de crédits comprenant :

- 14,8 millions XPF de crédits de subventions.
Le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.
- 7 millions XPF d'achat de produits pharmaceutiques.

Programme 19 – Médico-social

19,8 millions XPF de crédits sur les opérations suivantes :

- 10,8 millions XPF de crédits de subventions.
Le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.
- 9 millions XPF de complément de crédits pour le plan d'urgence de soutien aux salariés de « Prony ressources New Calédonia » et des entreprises sous-traitantes, prévu par délibération n°22-2021/APS du 1^{er} avril 2021.

D. FONCTION 3 - LA CULTURE, LA JEUNESSE, LES SPORTS ET LES LOISIRS

Les dépenses s'établissent à **4 millions XPF** sur le programme 15 – Sports au titre de crédits de subventions pour le soutien aux sportifs calédoniens qui seraient sélectionnés pour les jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2021.

Le détail prévisionnel des principaux bénéficiaires est en annexe 2 du présent rapport de présentation.

E. FONCTION 8 – LES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Les dépenses s'établissent à **2,5 millions XPF** sur le programme 30 – Transport public terrestre au titre d'une participation au fonctionnement de navettes maritimes régulières entre le Mont-Dore et Nouméa.

SECTION 4 - LES MOUVEMENTS FINANCIERS

100,7 millions XPF de crédits en opérations non ventilées destinés à divers ajustements comptables dont notamment les litiges, les frais d'actes et de contentieux, les remboursements de trop-perçus et les ajustements de crédits sur opérations contractualisées.

TITRE III – LES MOUVEMENTS D’ORDRE

CHAPITRE 1 - L’AUTOFINANCEMENT

L’autofinancement est constitué de l’ensemble des mouvements d’ordre qui permettent de financer les dépenses d’investissement à partir des ressources de fonctionnement.

L’autofinancement est constitué :

- d’une partie obligatoire, avec la dotation aux amortissements des biens acquis, des subventions d’équipements versées et des frais d’étude et de recherche en faveur de tiers
- d’une partie facultative, avec le prélèvement sur l’excédent de recettes de fonctionnement affecté à la section d’investissement
- du solde des écritures de reclassement comptable

L’autofinancement pour le budget 2021 s’établit ainsi à 4,985 milliards XPF dont 2,049 milliards XPF d’épargne brute, soit un taux d’épargne de 5% et 2,936 milliards XPF de résultat reporté.

TITRE IV – LES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES

Cette annexe des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE) présente les évolutions proposées en matière d'engagements pluriannuels. Elle présente donc des ouvertures, des ajustements et des clôtures d'AP et d'AE.

A ce titre, les ouvertures, ajustements et clôtures d'autorisations de programmes et d'engagement dans le cadre du budget supplémentaire 2021 se présentent comme suit par programme et référence d'AP/AE :

CHAPITRE 1 - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

→ Les ouvertures

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	DIR	CHAPITRE	OUVERTURE AP BS 2021
	07-2021-14	COLLEGE LOUISE MICHEL-EXTENSION	DAEM	902	600 000 000
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					600 000 000
	11-2021-3	INTERNAT D'EXCELLENCE DE DUMBEA SUR MER	DAEM	902	38 000 000
PROGRAMME 11 - INTERNATS					38 000 000
	18-2021-2	SEM DE L'AGGLOMERATION	DEL	905	500 000 000
PROGRAMME 18 - HABITAT SOCIAL					500 000 000
	34-2021-3	FONDS CAPITAL RISQUE - ACCOMPAGNEMENT START-UP INNOVANTES	DDET	909	100 000 000
PROGRAMME 34 - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT					100 000 000
Total général					1 238 000 000

→ Les ajustements

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AP	AJUSTEMENT AP - BS 2021	MONTANT DE L'AP AJUSTEE
	01-2014-8	CONSTRUCTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	DAEM	900	1 828 102 720	-21 373	1 828 081 347
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					1 828 102 720	-21 373	1 828 081 347
	07-2007-1	COLLEGE DUMBEA SUR MER	DES	902	2 402 750 876	-17 532 224	2 385 218 652
	07-2008-2	COLLEGES NUMERIQUES	DES	902	2 208 765 742	-1 044 427 442	1 164 338 300
	07-2009-1	COLLEGE 300 YATE	DES	902	165 304 204	-111 404 931	53 899 273
	07-2012-1	COLLEGE APOGOTTI	DES	902	2 464 772 928	-37 060 115	2 427 712 813
	07-2016-1	COLLEGE MARIOTTI 16-20	DES	902	153 401 368	-50 215 652	103 185 716
	07-2016-3	ECONOMIE D'ENERGIE-COLLEGES	DES	902	650 091 308	-366 353 316	283 737 992
	07-2019-1	COLLEGE LOUISE MICHEL	DES	902	55 646 117	-2 054 173	53 591 944
	07-2019-2	SECURISATION DES COLLEGES	DES	902	1 360 014 917	-1 301 917 553	58 097 364
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					9 460 747 460	-2 930 965 406	6 529 782 054
	11-2016-1	INTERNAT DE BOURAIL	DES	902	120 690 562	-14 583 000	106 107 562
	11-2020-1	INTERNAT DE DUMBEA SUR MER	DES	902	19 000 000	0	19 000 000
	11-2021-1	INTERNAT DE BOURAIL	DAEM	902	22 000 000	5 000 000	27 000 000
	11-2021-2	INTERNAT LA FOA	DAEM	902	75 000 000	13 000 000	88 000 000
PROGRAMME 11 - INTERNATS					236 690 562	3 417 000	240 107 562
	13-2020-1	PROTECTION DU PATRIMOINE BATI	DAEM	903	75 000 000	-6 506 258	68 493 742
PROGRAMME 13 - PATRIMOINE					75 000 000	-6 506 258	68 493 742
	18-2006-1	HABITAT SOCIAL	DEL	905	403 475 960		403 475 960
	18-2017-2	HABITAT - AIDES GROUPEES	DEL	905	4 464 662 679	882 158	4 465 544 837
PROGRAMME 18 - HABITAT SOCIAL					4 868 138 639	882 158	4 869 020 797
	25-2016-4	CONSERVATION ET GESTION DE LA BIODIVERSITE	DDDT	907	106 850 237	-30 000 000	76 850 237
	25-2018-6	ACCORD CADRE IFREMER	DDDT	907	27 500 000	-21 860 000	5 640 000
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					134 350 237	-51 860 000	82 490 237
	29-2015-2	HYDRAULIQUE AGRICOLE	DDDT	907	518 343 116	-27 399 716	490 943 400
PROGRAMME 29 - AMENAGEMENT RURAL					518 343 116	-27 399 716	490 943 400
	34-2015-1	CASE MARITIME - MISE EN ŒUVRE PPAP	DDDT	909	542 998 179	-53 348 160	489 650 019
	34-2017-1	DISPOSITIF DE SOUTIEN PPAP 2017-2021	DDDT	909	2 335 038 921	-307 055 718	2 027 983 203
PROGRAMME 34 - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT					2 878 037 100	-360 403 878	2 517 633 222
	45-2012-23	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX	DEL	909	203 085 159		203 085 159
	45-2016-5	CONVENTIONS QUINQUENNALES 2017-2021	DDDT	907	347 000 000	10 800 000	357 800 000
			DFI	907	58 000 000	-41 000 000	17 000 000
	45-2017-4	CA-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	DEL	907	37 313 818	-26 479 762	10 834 056
	45-2017-10	CPEC-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	DAEM	907	100 625 000	14 625 000	115 250 000
	45-2017-22	ADEME-ACCORD CADRE 2017-2021	DDDT	907	355 000 000	-150 000 000	205 000 000
PROGRAMME 45 - EQUIPEMENT COMMUNAL					1 101 023 977	-192 054 762	908 969 215
	46-2012-1	SITES DEGRADES	DDDT	924027	300 000 000	-896 060	299 103 940
	46-2014-2	COURS D'EAU-APICAN	DDDT	924022	200 000 000	-74 050 840	125 949 160
PROGRAMME 46 - TRAVAUX POUR AUTRES TIERS					500 000 000	-74 946 900	425 053 100
Total général					21 600 433 811	-3 639 859 135	17 960 574 676

→ Les clôtures

PROG.	N° AP	LIBELLE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AP	AJUSTEMENT AP - BS 2021	MONTANT DE L'AP AJUSTEE
	01-2013-2	AMENAGEMENT ET GROS ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	DAEM	900	1 019 455 300	-105 154 459	914 300 841
	01-2016-1	CARTOGRAPHIE 2016-2020	DAEM	900	60 228 289	-764 801	59 463 488
	01-2020-8	CARRE ROLLAND	DAEM	900	1 850 000 000	-1 850 000 000	0
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					2 929 683 589	-1 955 919 260	973 764 329
	07-2016-4	COLLEGE FRANCIS CARCO 16-20	DES	902	102 695 873		102 695 873
	07-2016-6	COLLEGE DE THIO	DES	902	91 905 391	-385 836	91 519 555
	07-2017-1	COLLEGE DE BOULARI 16-20	DES	902	22 037 211	-8 134 228	13 902 983
	07-2017-3	COLLEGE D'AUTEUIL	DES	902	49 463 220	-48 973 409	489 811
	07-2020-1	RENOVATION DES COLLEGES	DES	902	248 522 795	-230 774 373	17 748 422
	07-2020-2	CONFORT THERMIQUE ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	DES	902	49 500 000	-47 511 801	1 988 199
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					564 124 490	-335 779 647	228 344 843
	11-2016-2	INTERNAT LA FOA	DES	902	149 003 434	-72 390 692	76 612 742
PROGRAMME 11 - INTERNATS					149 003 434	-72 390 692	76 612 742
	26-2013-2	ETUDES DES ZONES INONDABLES	DDDT	907	105 602 140	-21 346 787	84 255 353
PROGRAMME 26 - URBANISME					105 602 140	-21 346 787	84 255 353
	45-2006-24	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX	DAEM	908	1 997 695 917		1 997 695 917
	45-2012-16	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX	DCJS	924010	0		0
	45-2012-22	INVESTISSEMENTS COMMUNAUX	DDET	906	1 000 000	-1 000 000	0
	45-2017-12	CPEC-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	DASS	905	18 000 000	-33 823	17 966 177
PROGRAMME 45 - EQUIPEMENT COMMUNAL					2 016 695 917	-1 033 823	2 015 662 094
Total général					5 765 109 570	-2 386 470 209	3 378 639 361

CHAPITRE 2 - LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

→ Les ouvertures

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	CHAPITRE	OUVERTURE AE BS 2021
	01-2021-3	GESTION PARC AUTOMOBILE	DAEM	930	90 000 000
	01-2021-4	GESTION DES ARCHIVES DRH-DFI	DRH	930	6 000 000
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					96 000 000
	20-2021-1	MAINTENANCE EQUIPEMENTS MEDICAUX	DASS	934	20 000 000
PROGRAMME 20 - SANTE PUBLIQUE					20 000 000
	31-2021-1	MESURES D'AIDE A L'EMPLOI	DEL	936	90 000 000
	31-2021-2	EVALUATIONS EN MILIEU DE TRAVAIL	DEL	936	60 000 000
	31-2021-3	AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE	DEL	936	30 000 000
PROGRAMME 31 - EMPLOI					180 000 000
	36-2021-1	APPEL A PROJET CONTRE L'ILLETTRISME	DEL	936	45 000 000
PROGRAMME 36 - FORMATION					45 000 000
Total général					341 000 000

→ Les ajustements

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AE	AJUSTEMENT AE - BS 2021	MONTANT DE L'AE AJUSTEE
	01-2017-1	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET SERVICES	DAEM SGPS	930	200 000 000 25 522 998		200 000 000 25 522 998
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					225 522 998		225 522 998
	07-2015-3	COLLEGES NUMERIQUES	DES	932	753 000 000	-512 367 751	240 632 249
PROGRAMME 07 - COLLEGES PUBLICS					753 000 000	-512 367 751	240 632 249
	10-2017-5	PLAN JEUNESSE OUTRE-MER - PARCOURS EXCELLENCE ET PROJETS INNOVANTS	DES	932	26 050 000	-3 950 000	22 100 000
PROGRAMME 10 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					26 050 000	-3 950 000	22 100 000
	11-2017-1	CD 17.21-INTERNATS D'EXCELLENCE	DES	932	92 000 000	-6 000 000	86 000 000
PROGRAMME 11 - INTERNATS					92 000 000	-6 000 000	86 000 000
	12-2017-1	ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	DES	932	582 000 000	-33 680 000	548 320 000
	12-2020-1	CD-CONV.FONC-ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	DES	932	282 000 000	-90 010 800	191 989 200
PROGRAMME 12 - VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE					864 000 000	-123 690 800	740 309 200
	18-2017-1	CA-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	DEL	935	24 450 000	-20 733 968	3 716 032
PROGRAMME 18 - HABITAT SOCIAL					24 450 000	-20 733 968	3 716 032
	19-2013-3	VACATIONS - SECTEUR MEDICO-SOCIAL	DASS	935	324 000 000	1 000 000	325 000 000
PROGRAMME 19 - MEDICO-SOCIAL					324 000 000	1 000 000	325 000 000
	25-2018-4	CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ADEME-PS	DDDT	937	332 254 295	-100 000 000	232 254 295
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					332 254 295	-100 000 000	232 254 295
	29-2015-3	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	DDDT	937	70 000 000	-15 000 000	55 000 000
PROGRAMME 29 - AMENAGEMENT RURAL					70 000 000	-15 000 000	55 000 000
	33-2020-2	CD-CONV.FONC-CHANTIERS D'INSERTION	DEL	936	230 000 000	90 010 800	320 010 800
PROGRAMME 33 - INSERTION					230 000 000	90 010 800	320 010 800
	37-2015-3	ETUDES POLITIQUE PUBLIQUE AGRICOLE PROVINCIALE	DDDT	939	180 000 000	-20 000 000	160 000 000
	37-2017-5	AIDE A LA CONVERSION	DDDT	939	9 250 000	-250 000	9 000 000
	37-2020-1	CDI-CONV.FONC-INSTITUT AGRONOMIQUE NEO CALEDONIEN	DDDT	939	67 505 400	-4 930 200	62 575 200
PROGRAMME 37 - AGRICULTURE					256 755 400	-25 180 200	231 575 200
	39-2019-4	ADECAL - TECHNOPOLE 2019-2021	DDDT	939	456 000 000	-108 000 000	348 000 000
PROGRAMME 39 - EXPANSION GENERALE					456 000 000	-108 000 000	348 000 000
	41-2012-1	PLANTS FORESTIERS	DDDT	937	65 000 000	-21 417 854	43 582 146
PROGRAMME 41 - DEVELOPPEMENT FORESTIER					65 000 000	-21 417 854	43 582 146
Total général					3 719 032 693	-845 329 773	2 873 702 920

→ Les clôtures

PROG.	N° AE	LIBELLE DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT	DIR	CHAPITRE	MONTANT DE L'AE	AJUSTEMENT AE - BS 2021	MONTANT DE L'AE AJUSTEE
	01-2014-3	FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES	DAEM	930	200 000 000		200 000 000
	01-2019-1	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU CAPS	DAJI	930	108 924 393		108 924 393
	01-2020-1	HPS-ENTRETIEN ET MAINTENANCE	SGPS	930	14 348 637		14 348 637
PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION					323 273 030		323 273 030
	12-2017-2	CA-ENSEIGNEMENT	DES	932	60 000 000	-4 147 500	55 852 500
PROGRAMME 12 - VIE SCOLAIRE ET EDUCATIVE					60 000 000	-4 147 500	55 852 500
	14-2019-3	CALEDONIA - FONCTIONNEMENT	DCJS	933	0		0
PROGRAMME 14 - CULTURE					0		0
	15-2017-1	SYNDICAT INTERCOMMUNAL LA FOA	DCJS	933	15 000 000		15 000 000
PROGRAMME 15 - SPORTS					15 000 000		15 000 000
	16-2017-1	RESTAURATION CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT DE POE	DCJS	933	52 387 250		52 387 250
	16-2017-2	CA-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	DCJS	933	370 710 000	-42 409 016	328 300 984
	16-2017-4	CPEC-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	DCJS	933	32 000 000	-4 219 423	27 780 577
PROGRAMME 16 - JEUNESSE					455 097 250	-46 628 439	408 468 811
	25-2017-4	CNRT NC	DDDT	937	46 416 000	-16 000	46 400 000
	25-2017-5	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	DDDT	937	107 200 000		107 200 000
PROGRAMME 25 - ENVIRONNEMENT					153 616 000	-16 000	153 600 000
	33-2017-1	CA-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	DEL	936	36 455 664	-2 796 541	33 659 123
PROGRAMME 33 - INSERTION					36 455 664	-2 796 541	33 659 123
	37-2017-1	INSTITUT AGRONOMIQUE NEO CALEDONIEN	DDDT	939	307 524 600		307 524 600
PROGRAMME 37 - AGRICULTURE					307 524 600		307 524 600
	38-2014-1	POINTS I DE DROIT PRIVE 2014-2018	DDET	939	289 995 976		289 995 976
PROGRAMME 38 - TOURISME					289 995 976		289 995 976
	39-2017-1	CRESICA	DDDT	939	10 620 000	-1 058 709	9 561 291
	39-2017-5	CLUSTER EXPORT FONCTIONNEMENT	DDET	939	15 000 000		15 000 000
	39-2017-8	CAP AGRO ALIMENTAIRE FONCTIONNEMENT	DDET	939	16 300 000		16 300 000
	39-2017-13	ADECAL - TECHNOPOLE 17-21	DDDT	939	168 000 000		168 000 000
	39-2018-2	CLUSTER ECOCONSTRUCTION	DDET	939	15 000 000		15 000 000
PROGRAMME 39 - EXPANSION GENERALE					224 920 000	-1 058 709	223 861 291
	41-2019-1	AGENCE RURALE-FILIERE BOIS 2019-2021	DDDT	937	45 000 000	-36 000 000	9 000 000
	41-2020-1	SAEM SUD FORET 2020-2024	DDDT	937	775 000 000	-620 000 000	155 000 000
PROGRAMME 41 - DEVELOPPEMENT FORESTIER					820 000 000	-656 000 000	164 000 000
Total général					2 685 882 520	-710 647 189	1 975 235 331

TITRE V – LES PROPOSITIONS DE VOTE PAR CHAPITRE

Le budget supplémentaire 2021 s'élève à **4,915 milliards XPF** décomposés comme suit :

- 1,830 milliard XPF en section d'investissement
- 3,084 milliards XPF en section de fonctionnement

Le budget 2021 est ainsi porté à **66,856 milliards XPF** comprenant :

- 18,317 milliards XPF en section d'investissement
- 48,539 milliards XPF en section de fonctionnement

En mouvements réels, les dépenses s'élèvent à **56,713 milliards XPF** dont 14,698 milliards XPF en section d'investissement et 42,015 milliards XPF en section de fonctionnement.

Chapitre - libellé du chapitre	RECETTE			DEPENSE		
	Budget avant BS	BS 2021	Budget ajusté	Budget avant BS	BS 2021	Budget ajusté
001-SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT	0	1 606 113 802	1 606 113 802	0	0	0
900-ADMINISTRATION GENERALE	43 492 200	0	43 492 200	1 307 758 674	233 323 810	1 541 082 484
901-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	0	0	0	100 000 000	137 000 000	237 000 000
902-ENSEIGNEMENT	1 293 679 948	130 373 865	1 424 053 813	1 712 295 851	176 113 718	1 888 409 569
903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	36 512 311	4 343 675	40 855 986	269 139 238	134 984 379	404 123 617
904-SANTE	193 446 600	0	193 446 600	301 137 867	4 935 282	306 073 149
905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	835 485 351	105 210 705	940 696 056	1 436 563 735	236 398 772	1 672 962 507
906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000
907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	198 871 170	-25 000 000	173 871 170	1 761 440 567	183 647 960	1 945 088 527
908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	450 978 240	14 490 000	465 468 240	1 966 854 820	386 632 666	2 353 487 486
909-ECONOMIE	60 706 300	0	60 706 300	1 108 955 871	304 258 919	1 413 214 790
922-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 489 600 000	225 308 964	1 714 908 964	0	0	0
923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	4 600 000 000	-2 000 000 000	2 600 000 000	2 565 000 000	0	2 565 000 000
924011-CI/CS-INTERNET A L'ECOLE	0	0	0	0	0	0
924022-ENTRETIEN DES COURS D'EAU	0	0	0	7 000 000	300 000	7 300 000
924027-REHABILITATION DES SITES DEGRADES	0	0	0	0	1 500 000	1 500 000
924037-EXTENSION DES PISTES DE TINA	0	0	0	4 500 000	0	4 500 000
924079-YATE-RM10 & RM13	0	0	0	138 000 000	30 609 832	168 609 832
924080-MD-RM16	0	0	0	122 000 000	0	122 000 000
924082-AMENAGEMENT TRAVERSEE WAHO	592 678	0	592 678	319 060	0	319 060
924086-PLAN DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS	17 383 259	0	17 383 259	39 000 000	856 000	39 856 000
924087-RESTRUCTURATION DE LA FOL	0	0	0	10 000 000	0	10 000 000
924088-RESORPTION DEPOTS SAUVAGES	7 266 468	0	7 266 468	14 532 936	0	14 532 936
925-OPERATIONS PATRIMONIALES (OP D'ORDRE DEPENSES ET RECETTES)	2 079 082 786	0	2 079 082 786	2 079 082 786	0	2 079 082 786
926-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OP D'ORDRE EN DEPENSES ET RECETTES)	4 900 000 000	0	4 900 000 000	1 539 515 906	0	1 539 515 906
951-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0	1 624 720 327	1 624 720 327	0	0	0
954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)	279 000 000	145 000 000	424 000 000	0	0	0
Total INVESTISSEMENT	16 486 097 311	1 830 561 338	18 316 658 649	16 486 097 311	1 830 561 338	18 316 658 649
002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	2 936 595 818	2 936 595 818	0	0	0
930-ADMINISTRATION GENERALE	357 210 000	0	357 210 000	6 405 697 070	168 000 403	6 573 697 473
931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC	0	0	0	150 000 000	133 000 000	283 000 000
932-ENSEIGNEMENT	272 091 870	-6 593 400	265 498 470	13 749 742 944	572 042 471	14 321 785 415
933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	74 300 000	0	74 300 000	1 404 159 500	74 057 644	1 478 217 144
934-SANTE	60 600 000	203 000 000	263 600 000	3 242 129 046	-49 740 461	3 192 388 585
935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	2 048 000 000	-27 030 900	2 020 969 100	7 960 156 020	124 987 279	8 085 143 299
936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	558 494 430	2 911 949	561 406 379	1 089 673 956	182 657 306	1 272 331 262
937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	220 447 500	-24 250 000	196 197 500	1 599 077 816	82 447 191	1 681 525 007
938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	276 040 000	0	276 040 000	1 586 920 000	10 811 429	1 597 731 429
939-ECONOMIE	30 000 000	0	30 000 000	2 720 359 406	161 649 878	2 882 009 284
940-IMPOSITIONS DIRECTES	1 300 000 000	0	1 300 000 000	0	0	0
941-AUTRES IMPOTS ET TAXES	5 200 000 000	0	5 200 000 000	122 000 000	0	122 000 000
942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	33 449 316 142	0	33 449 316 142	0	0	0
943-OPERATIONS FINANCIERES	69 000 000	0	69 000 000	525 100 090	0	525 100 090
945-PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	0	0	0	0	0	0
946-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OP D'ORDRE EN DEPENSES ET RECETTES)	1 539 515 906	0	1 539 515 906	4 900 000 000	0	4 900 000 000
953-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)	0	0	0	0	1 624 720 327	1 624 720 327
Total FONCTIONNEMENT	45 455 015 848	3 084 633 467	48 539 649 315	45 455 015 848	3 084 633 467	48 539 649 315
TOTAL GENERAL	61 941 113 159	4 915 194 805	66 856 307 964	61 941 113 159	4 915 194 805	66 856 307 964

Annexes au rapport

Annexe n° 01 – Les propositions par chapitre, nature, programme et opération

Annexe n° 02 – Les prévisions de subventions de fonctionnement (*crédits de paiement ouverts au budget supplémentaire par l'assemblée de province Sud*)

Annexe n° 03 – Arrêté n° 412-202 portant approbation des restes à réaliser en dépenses d'investissement et de fonctionnement

Annexe n° 04 – Délibération portant affectation du résultat 2020

Annexe n° 05 – Plan pluriannuel d'investissement

Annexe n° 06 – Plan pluriannuel de fonctionnement

Annexe n° 07 – Situation des autorisations de programme

Annexe n° 08 – Situation des autorisations d'engagement